



*Fondé le 18 avril 1901
Reconnu d'utilité publique*

CONSEIL NATIONAL DES FEMMES FRANÇAISES

Marie-Claude BERTRAND

Présidente

COLLOQUE FEMINISME (S) DEFINITION – AVENIR ? 12 FEVRIER 2024 -

PALAIS DU Luxembourg salle Clémenceau

INTRODUCTION

Le thème de ce colloque 2024 s'est imposé aux membres du CNFF pour plusieurs raisons.

Lors de mes visites et interventions au sein des associations membres du CNFF et des discussions qui ont suivi, ainsi qu'à l'occasion de différents échanges à de multiples rencontres, la question était posée de plus en plus fréquemment de savoir où nous en étions du féminisme : quelle était la position du CNFF sur les différents courants ? que faire ? vers où aller ?

Or, le CNFF fondé en 1901, a pour but statutaire « d'établir un lien de solidarité entre les organisations féministes, philanthropiques, et toutes celles et ceux œuvrant en faveur de la condition et des droits des femmes. Ce lien de solidarité permet de dialoguer et d'élaborer ensemble des préconisations sur les intérêts matériels et moraux des femmes et de leurs familles, pour que celles-ci aient les mêmes droits et une place égale à celles des hommes au sein de la société. »

Le CNFF a constamment œuvré pour l'égalité des droits et des chances entre les femmes et les hommes, de manière que les femmes, plus de 50% de l'humanité, accèdent étape par étape, à égalité avec les hommes dans tous les domaines de la vie privée, professionnelle et publique. Le CNFF a constamment œuvré pour que soient vaincues

Siège social : 31 avenue de Ségur – 75007 PARIS

Correspondance à adresser au Siège administratif : 118, rue Jean-Claude Pirotte 16430-CHAMPNIERS

☎ +33 (0) 6 75 44 36 01 - mc.bertrand@sfr.fr

www.cnff.fr

toutes les formes de discriminations, de violences dont les femmes sont victimes, en France mais aussi dans le monde avec les autres conseils nationaux adhérents au conseil international des Femmes Le CIF dont je salue la présidente ici présente Martine MARANDEL.

Il a ainsi organisé les 1^{ers} états généraux du féminisme en 1929 dont les principales revendications étaient l'égalité des droits civils et politiques. Les travaux du CNFF sont présents à toutes les périodes du féminisme (1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème}) vagues du féminisme) Ces 5 dernières années nos réflexions, prises de position, ont été multiples et en adéquation avec l'actualité qui traduit combien la culture du patriarcat est tenace : - 2 livrets blancs sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes où en sommes-nous ? - Mise en œuvre de Girls Tech Day - Comme d'autres associations nous avons sollicité et réclamons l'inscription de l'IVG dans la Constitution et dans la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne – Nous luttons contre toutes les formes de violences intra familiales et avons participé aux groupes de travail du Grenelle pour la lutte contre les violences faites aux femmes (accueil des victimes dans les commissariats, éducation, outre-mers, santé), nous dénonçons la cyberviolence, les cybercriminalités, toutes formes de marchandisation du corps humains - Comme déjà évoqué le thème du colloque 2023 : Femmes et précarité : causes, conséquences, préconisations ;

Si des progrès ont été accomplis au regard du droit des femmes et de l'égalité femmes/hommes, il reste encore beaucoup à faire alors que des régressions qui mettent à mal les droits des femmes sont observés sur chaque continent. Nous connaissons toutes et tous la célèbre phrase de Simone de BEAUVOIR « n'oubliez pas qu'il suffira d'une crise politique, économique ou religieuse pour que les droits des femmes soient remis en question. Vous devrez être vigilantes votre vie durant » ;

Le CNFF estime donc indispensable de faire le point sur ce que vers quoi nous devons tendre aujourd'hui pour continuer à défendre avec justesse et réalisme le féminisme. Ecouter tous les points de vue sur la question pour approfondir notre réflexion et tendre à renforcer notre identité. Notre ambition : Actualiser notre conception du féminisme, moteur idéologique de nos futures actions pour plus de justice sociale et dans l'intérêt des droits humains. Ce sera l'objet du présent colloque, lequel s'inscrit dans les buts et la continuité des travaux du CNFF.

Il s'agit donc d'une première étape que nous poursuivrons avec nos associations adhérentes, vous toutes et tous.

Siège social : 31 avenue de Ségur – 75007 PARIS

Correspondance à adresser au Siège administratif : 118, rue Jean-Claude Pirotte 16430-CHAMPNIERS

☎ +33 (0) 6 75 44 36 01 - mc.bertrand@sfr.fr

www.cnff.fr

Selon le vieux proverbe « Pour savoir où l'on va, il faut savoir d'où l'on vient »

Ainsi, la première partie du colloque est consacrée à l'Histoire du féminisme et Droits des femmes alors que lors de la deuxième partie se succéderont des témoignages.

Je cède sans attendre la parole à la Dre Nathalie DELPHIN, secrétaire générale adjointe et conseillère santé du CNFF, qui vient d'être élue brillamment conseillère santé du CIF. Nathalie est également Présidente du Syndicat des Femmes Chirugiens-dentistes.

Marie-Claude BERTRAND

Présidente CNFF